

que partielle et l'insurrection de la classe révolutionnaire, se placent toutes les formes possibles de relations réciproques entre le parti et les syndicats, tous les niveaux possibles de direction sans intermédiaires, etc.

Mais, en tous les cas, le parti tente de gagner la direction du mouvement, en s'appuyant sur l'autonomie réelle des syndicats, qui, en tant qu'organisations, se sont pas, cela va sans dire, « soumis au joug du parti ».

14) Les faits prouvent à l'évidence qu'on ne rencontre nulle part de syndicats indépendants de toute formation politique. Et on n'en trouvera jamais ; c'est ce qu'indiquent l'expérience et la théorie. Aux Etats-Unis, les syndicats sont directement liés par leurs appareils aux états-majors patronaux et aux partis bourgeois. En Angleterre, les syndicats, qui autrefois soutenaient les libéraux, forment aujourd'hui la base du labour-party. En Allemagne, les syndicats marchent sous le drapeau de la social-démocratie. En république soviétique, les syndicats appartiennent aux bolcheviks. En France, l'une des organisations syndicales suit les socialistes, l'autre les communistes. En Finlande, les syndicats viennent de se diviser ; certains rejoignent la social démocratie, d'autres le communisme. Il en est ainsi partout. Les théoriciens de « l'indépendance » du mouvement syndical ne se sont pas donné la peine de réfléchir à la question de savoir pourquoi leur mot d'ordre ne s'est jamais réalisé nulle part, et pourquoi, au contraire, la dépendance du syndicat par rapport aux partis, devient partout, et sans exception, une évidence absolue. Cela correspond bien sûr au caractère de la période, dominée par l'impérialisme, impérialisme qui définit toutes les relations de classe, et qui, même dans les rangs du prolétariat, accentue les contradictions entre l'aristocratie ouvrière et les couches les plus exploitées.

15) L'expression la plus caractéristique de ce syndicalisme dépassé est aujourd'hui la soi-disante « Ligue Syndicaliste »³. Par tous ses traits, cette Ligue syndicaliste se rapproche d'une organisation politique, qui cherche à soumettre le mouvement syndical à son influence. En fait, la Ligue recrute, non sur une base syndicale, mais selon des critères d'organisation politique. La Ligue a sa propre plate-forme politique, si elle n'a pas de programme, et elle défend ses positions dans ses publications. Elle a sa propre discipline à l'intérieur du syndicat. Dans les congrès des confédérations ses partisans agissent en fraction politique, de la même manière, exactement, que la fraction communiste. Si nous ne voulons pas nous payer de mots, il faut dire que la Ligue Syndicaliste se réduit à un combat pour libérer les deux confédérations des directions social-démocrates et communistes, et pour les unir sous la direction du groupe de monatte.

La Ligue ne travaille pas ouvertement au nom du droit et de la nécessité, pour une minorité avancée, de se battre pour étendre son influence sur les masses les plus attardées ; elle se présente sous le masque de ce qu'elle appelle « l'indépendance syndicale ». De ce point de vue, la Ligue se rapproche du parti

3. L'organisation que cherchait à construire à cette époque, Monatte.